

MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-
GARONNE

Date de convocation :
12 novembre 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 11.7

**Acquisition d'un broyeur
d'accotement**

Demande aide financière

L'an **deux mille dix-huit** et le **19 novembre**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de **BOUSSENS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : MM. **SANS, RAMEAU**, Mmes **GÉRARD, SAINT-SUPÉRY**, MM. **RIVIÈRE, AMOUROUX, LIVOTI**, Mmes **DALLA-ZANNA, TOUZANNE**, M. **PIZZATO**, Mme **AIMONE-CAT**, M. **ROUCH**, Mme **CAHUZAC**.

Absente : Mme **TONELLO**.

Madame Rosanna DALLA-ZANNA est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'équiper le service technique communal d'un broyeur d'accotement.

Un devis établi par la Société **RURAL 31** domiciliée à **LANDORTHE** (Haute-Garonne) propose cet équipement pour un montant de **TROIS MILLE SIX CENT TRENTE-HUIT EUROS VINGT-CINQ CENTIMES HORS TAXES** (3 638.25 € HT) ;

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DÉCIDE à l'unanimité des membres présents,

- d'acquérir un broyeur d'accotement pour un montant de **TROIS MILLE SIX CENT TRENTE-HUIT EUROS VINGT-CINQ CENTIMES HORS TAXES** (3 638.25 € HT) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de la Société **RURAL 31** ;
- d'inscrire la dépense sur le Budget Communal, en section d'investissement, compte 2158 ;
- de solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **23 novembre 2018**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **22 novembre 2018**

Le Maire,
Christian SANS

